La lettre de Blangy Environnement

Bulletin n°8 **Année 2019 – 2ème semestre**

CONCOURS PHOTO 2019
Regard sur le patrimoine vivant humain, animal, végétal…de TERRE d'AUGE

La remise des prix a eu lieu le samedi 12 octobre 2019 en présence de Monsieur Hubert Courseaux, Conseiller Départemental et Président de Terre d'Auge, de Madame Audrey Gadenne, Conseillère Départementale, de Monsieur Denis Favril Maire, de Madame Isabelle Pivert Maire adjointe et de Conseillers Municipaux de Blangy le Château, de Maires de différentes communes de l'intercom, des membres du Jury et d'une nombreuse assemblée.

Le palmarès s'établit comme suit :

1er Prix : Jean Thessalonikos
« Pressage des pommes »

2ème Prix : Henri Debidour
« Aube naissante en Pays d'Auge »

3ème Prix : Remy Couderc
« Couple de pics-verts »

4ème Prix ; Elliot Pinel
« Bouquet naturel »

5ème Prix : Bernard Schiavone
« Ces dames sous les pommiers »

Prix Coup de cœur : Elliot Pinel
« L'œil du chasseur »

Agrément de l'Association auprès de la Préfecture

Blangy-Environnement a reçu le 22 juillet 2019 la notification d'Agrément de l'Association, reconnue Association Locale d'Usagers (ALU) depuis le 26 avril 2019, sur le territoire de Blangy le Château et des 7 communes limitrophes.
La notification tardive ne nous a pas permis de faire partie des Personnes Associées durant l'élaboration de la révision du SCoT Nord Pays d'Auge et du PLUi de Terre d'Auge. Blangy-Environnement a participé en tant que tel lors des enquêtes publiques de ces deux projets.

ENQUÊTE PUBLIQUE sur l'élaboration de nouveau SCoT Nord Pays d'Auge

Blangy-Environnement a suivi les différentes étapes de l'élaboration du SCoT et a rencontré son chargé de mission Monsieur Stéphane Bonnafé. Nous avons également, en tant qu'Association Locale d'Usagers agrée par la Préfecture, déposé notre avis sur le registre d'enquête publique après avoir rencontré l'enquêteur Monsieur Denis Prevel.
Notre lettre fait notamment référence à la lutte contre l'étalement urbain, à la prise en compte de la précarité énergétique, à la protection de la qualité architecturale et paysagère, à la prise en compte des sites remarquables classés et non classés et à la prévention des risques. L'intégralité de ce document est consultable sur notre site http://www.blangy-environnement.fr

ENQUÊTE PUBLIQUE sur l'élaboration du PLUi Terre d'Auge

Après une étude minutieuse des quelques 600 pages des documents de présentation du PLUi, Blangy-Environnement a élaboré un document de 3 pages, accompagné de 7 annexes graphiques et déposé sur le registre de l'enquête publique après avoir rencontré à deux reprises le commissaire enquêteur Madame Sophie Marie.
Nos remarques ont porté sur :

I - La protection et valorisation des paysages

Inscrire deux vues panoramiques
Inscrire des linéaires de haies : selon le tracé indiqué sur les annexes 1 & 3
Identifier le site des cressonnières chemin de Bourgerue (annexes 1 & 3).

II - Les zones constructibles

Secteur A 1AUC Vallée du Chaussey - 5 ha = 75 logements (Annexes 5)
Réduire la zone de constructibilité dans la vallée du Chaussey. La zone est en partie inondable et traversée par une ligne EDF Haute tension.

Secteur B 1AUC route de Fierville - 1Ha = 15 logements.
Blangy-Environnement rejoint l'analyse du SCoT qui émet des réserves.

Secteur C 1AUC route de Cormeilles - 1Ha = 15 logements
Blangy-Environnement partage également l'avis de Monsieur le Préfet du Calvados qui demande que cette zone soit supprimée car occupée par une scierie en activité.

II - Les zones constructibles (suite)

Secteur D 1AUE route de Lisieux
Blangy-Environnement rejoint l'avis de la Chambre d'Agriculture, du SCoT et du Préfet du Calvados. L'implantation de cette zone d'activités à l'écart du bourg n'a aucune justification, d'autant que depuis 10 ans d'existence aucune entreprise n'a jamais souhaité s'y installer.

III - Les STECAL (Secteurs de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitées)

En contrepartie de la réduction des parcelles constructibles dans les zones précitées, l'Association est favorable à l'implantation de STECAL dans les hameaux existants.
Blangy-Environnement a identifié deux zones existantes correspondant aux critères de STECAL à savoir un bâti existant, structuré, regroupé avec présence de dents creuses, de parcelles potentiellement divisibles et des réseaux, à savoir :

- La zone des LEUDETS.
- La zone de BOURGERUE.
- A contrario le seul STECAL (la vallée) proposé par le PLUi ne correspond pas à ces critères.

Notre point de vue rejoint l'avis du SCoT sur les MICRO-STECAL également sur les autres communes qui ne comportent pas de dents creuses.

IV - La prévention des risques et les emplacements réservés

Nous observons qu'aucun bassin de rétention n'a fait l'objet d'un emplacement réservé, alors que les conditions climatiques ont entrainé depuis 2007 la prise de 4 arrêtés de catastrophes naturelles, dont le dernier motivé par la nuit du 25 juin 2019.

V - La protection du patrimoine

Blangy le Château est un village historique (Cf. Mille ans d'Histoire de D. Deshayes) et touristique, reconnu pour son patrimoine architectural bâti à pan de bois et de briques qui fait la richesse du Pays d'Auge.

Veuillez noter !

L'Assemblée Générale 2020 aura lieu le vendredi 16 octobre à 20 heures
Salle des mariages de la mairie de Blangy le Château.

N'oubliez pas !

N'oubliez pas de vous mettre à jour de votre cotisation : 8 € par membre - 15 € par personne morale.

Association sans but lucratif, régie par la loi du 1er juillet 1901, agréée Association Locale d'Usagers par la préfecture du Calvados.

Siège : 22 Route de Norolles 14130 Blangy-le-Château Tél : 02 31 65 49 32

Président : Jean-Pierre Macaire

Rédaction : Martine Duperray, Jean-Marie Pinel, Dominique Duperray, Jean-Yves Destouches, Gérard Bulteau, Benjamin Nathan, Robert Trendel.

Nous contacter : blangyenvironnement@laposte.net Vous informer : www.blangy-environnement.fr

Toute reproduction interdite sauf autorisation écrite du Président

Les Documents Annexes du bulletin N°8

PLUi Propositions BE - ANNEXE 1

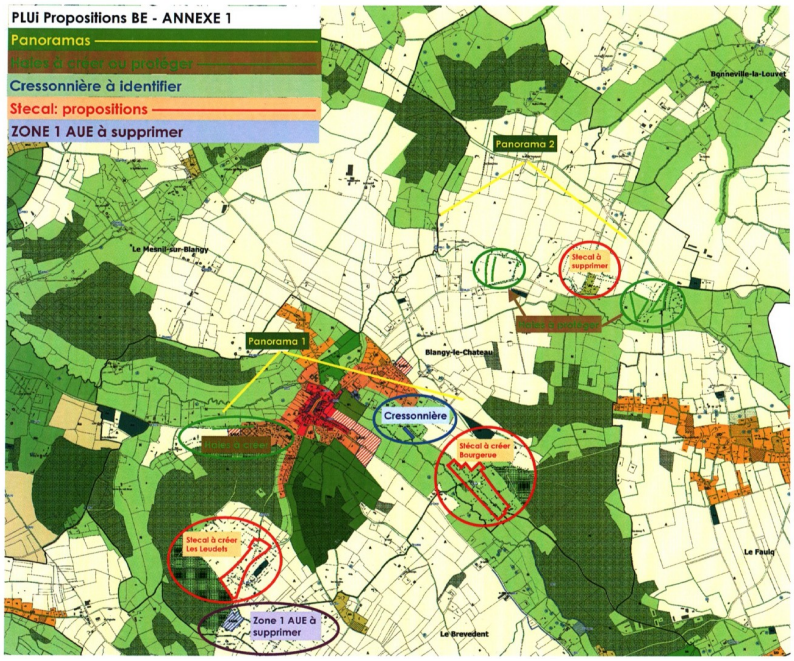

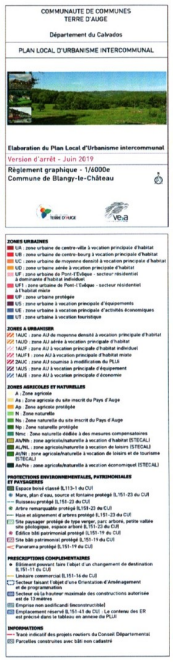

PLUi Proposition BE - ANNEXE 6

PLUi Proposition BE - ANNEXE 2

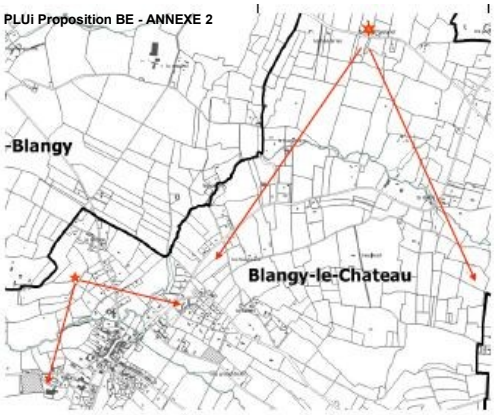

PLUi Propositions BE - ANNEXE 5

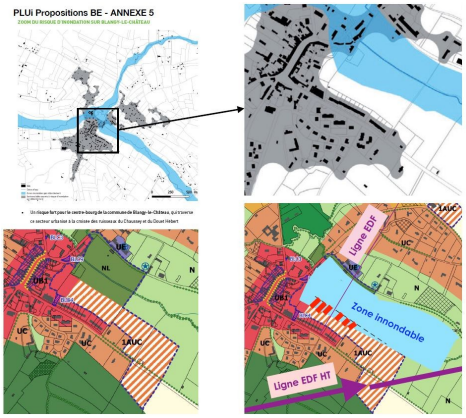

PLUi Propositions BE - ANNEXE 3

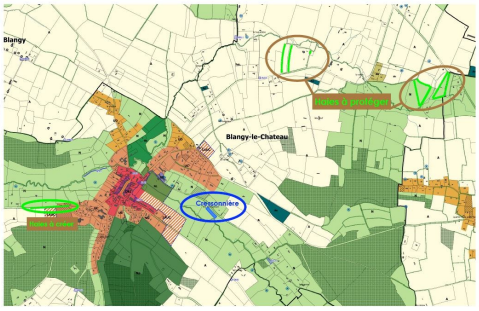

PLUi Propositions BE - ANNEXE 4

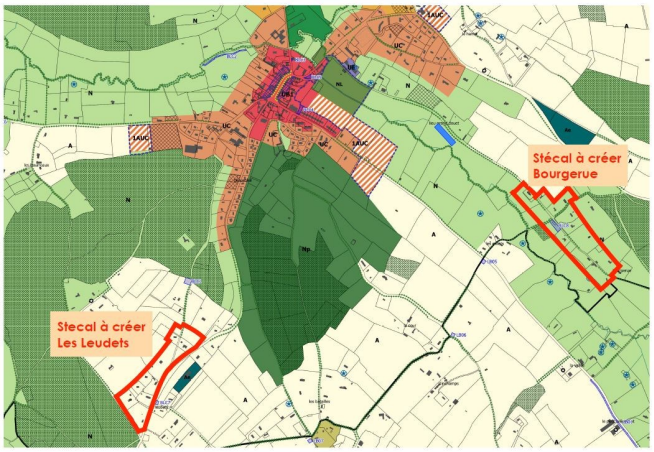

PLUi Propositions BE - ANNEXE 7 (Panorama 2)

Toute reproduction interdite sauf autorisation écrite du Président